

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 49 (1952)
Heft: 8

Rubrik: Technique apicole ; Échos de partout

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le dessin schématique qui accompagne ce texte, montre à la suite des recherches du Professeur Landau, un jabot gonflé par le miel, la bouche de l'estomac placée à l'issue de l'œsophage dans le jabot, et la musculature du proventricule.

C'est bien dans l'estomac moyen qu'est préparée la bouillie larvaire et non dans le jabot, qui lui, *n'est pas organisé pour un tel travail*. Le jabot sécrète une substance appelée invertine, qui sert à transformer le nectar en miel ; c'est une poche très résistante, extensible, transparente, réceptacle pour le miel et l'eau ; il ne faut pas lui attribuer une autre fonction.

Cet exposé sommaire est suffisant, nous voulons l'espérer, pour faire comprendre le rôle d'un organe peu connu de l'appareil digestif de l'abeille.

Depuis quelques années déjà nous étudions cet organe avec la bienveillante collaboration du Dr Bouvier et plus récemment avec celle du Professeur Landau. Ces deux savants ont bien voulu s'intéresser à nos recherches et les guider. Nous désirons profiter de cet exposé pour les remercier chaleureusement de l'intérêt qu'ils vouent à nos travaux sur les maladies des abeilles et l'anatomie de ces insectes.

Mai 1952.

A. VALET et L. MAGES.



TECHNIQUE APICOLE

Des cires gaufrées – Réponse à M. L. Mages

Point de vue du cirier

J'ai lu avec un vif intérêt l'article de Monsieur Mages, paru dans le *Journal Suisse d'Apiculture* d'avril et de mai, mais aussi non sans une certaine crainte !

En effet, depuis qu'ont paru ces articles, plusieurs apiculteurs m'ont demandé de la cire gaufrée ayant 720 cellules au dm², cire que je ne pouvais leur livrer, mes cylindres donnant 680 et 760 cellules au dm². Je crois savoir qu'il en est de même de mes principaux collègues. Il y a quelques années, des apiculteurs m'ont demandé de leur livrer de la cire gaufrée ayant 680 cellules au dm² et j'avais fait l'acquisition d'un cylindre à gaufrer donnant cette mesure. Depuis lors, cette dimension a été presque entièrement abandonnée ! Or, pour qu'une telle machine soit rentée, il faudrait qu'elle gaufre au minimum 1000 kg. de cire par année, ce qui représente environ 500 apiculteurs amateurs de cette cellule. Est-ce qu'il y en aurait autant pour la 720 ?

Voilà pour le côté commercial de la question ; passons maintenant au côté technique.

Etes-vous bien certain, Monsieur Mages, que la cellule naturelle de l'abeille non dégénérée soit aux environs de 723 cellules au dm^2 ? Aux dires de A.-D. Betts, il y a 200 ans, donc avant l'introduction des gaufriers, la grandeur naturelle des cellules d'ouvrières était de 830 cellules au dm^2 . Root, Maralch, Reaumur, Klugel, Castellon donnent des chiffres variant entre 763 et 832 cellules au dm^2 .

Que des cellules plus grandes que 800 au dm^2 soient désirables, j'en suis convaincu, mais où s'arrêter ? Là, je crois qu'il serait nécessaire que l'expérience de Monsieur Mages soit tentée par d'autres apiculteurs et dans d'autres régions de notre pays avant de pouvoir certifier, d'une façon absolue, que 720 cellules au dm^2 répond actuellement au besoin naturel des abeilles.

Autre question que je me pose : est-il bien certain qu'une fois que nos abeilles seront toutes nées de 720 cellules au dm^2 les récoltes redeviendront ce qu'elles étaient autrefois ?

Il est indéniable que l'apiculture suisse se trouve placée devant des problèmes nouveaux, problèmes de coût de production surtout. On ne peut nier que la quantité de nectar à récolter ait diminué. Peut-on contrebalancer ce manque à récolter en augmentant la productivité des colonies ? Certainement, et cela non seulement par la sélection d'une race d'abeilles adaptée à notre climat actuel, mais aussi par une technique apicole nouvelle. Je m'explique, je ne veux pas parler de « gratte-ciel », etc., mais le temps où les opérations apicoles se résumaient à mettre la hausse, récolter le miel et nourrir est définitivement révolu. Je connais plusieurs apiculteurs qui, bon an mal an, font 15 à 20 kg. de moyenne, et cela avec des grandeurs de cellules de 760 à 780 au dm^2 .

Mais pour pouvoir recommander telles ou telles méthodes, il serait indispensable qu'elles pussent être essayées dans un, ou mieux, plusieurs ruchers d'expériences, ruchers qui seraient libérés du souci de faire renter l'exploitation. De tels ruchers seraient riches d'enseignements et un but d'excursion tout trouvé pour les sections. Il y aurait là une belle œuvre à accomplir pour la S. A. R.

J.-P. CUÉNOD, *Orbe*.



ECHOS DE PARTOUT

De l'utilité de la planche de vol

La planche de vol est un accessoire auquel nous sommes habitués. Nous y faisons mille observations utiles et quand nous voyons nos butineuses lourdement chargées y reprendre haleine avant de rentrer au logis, nous croyons avoir bien fait, comme dit le poète, « de tendre ce perchoir à leurs petites pattes ». Cependant, périodiquement, la critique conteste l'utilité de la planche de vol ; elle fait

remarquer que les colonies sauvages s'en passent fort bien, qu'une abeille vigoureuse rentre sans hésiter par une petite fente ou un trou dans une paroi verticale ; elle se demande si la facilité que nous offrons à nos abeilles ne contribue pas à propager les maladies en permettant à des abeilles fatiguées et suspectes de rentrer à la ruche. Bref, certains auteurs anglais, comme MM. Cox et Woods, ne sont pas loin de penser qu'une abeille qui a besoin de cette facilité pour rentrer à pattes au lieu d'utiliser la voie des airs, ferait mieux d'aller se faire... croquer ailleurs.

(La Gazette Apicole.)

Les abeilles contrebandières

Les fonctionnaires des douanes autrichiennes se creusent la tête pour savoir comment ils pourraient mettre un frein à l'introduction en contrebande de centaines de kilos de miel suisse, bien que connaissant parfaitement les fraudeurs du fisc.

En effet, un apiculteur autrichien a placé ses ruches tout près de la frontière suisse. En Suisse, un de ses amis expose, non loin de là, chaque jour, plusieurs kilos de miel. Les abeilles autrichiennes viennent s'en charger et, toutes bourdonnantes, repassent la frontière pour l'amener en Autriche, sans que les douaniers puissent les arrêter pour leur demander si elles ont quelque chose à déclarer !

Pour protéger les rayons contre la fausse teigne

Voici, emprunté à la littérature russe, un moyen qui serait efficace et peu coûteux :

Le rayon se pose à plat sur une feuille de papier et se saupoudre de sel finement broyé. On le secoue pour faire partir l'excédent de sel et en le retournant on répète l'opération sur le second côté du rayon. Quand on veut utiliser les cadres ainsi traités, on les plonge dans l'eau, ensuite on les secoue fortement et on les replonge dans l'eau propre, en les y laissant une dizaine de minutes. Pour sécher les cadres, on les passe à l'extracteur.

Au lieu de se servir de sel fin, on peut utiliser avec le même succès la saumure. On y plonge les cadres qu'on laisse sécher ensuite dans un endroit frais et ombré. Une fois secs, ils se trouveront recouverts de petits cristaux salins. Pour nettoyer procéder comme il est dit plus haut.

La Gazette Apicole.

Pollen-vitamines et ponte de la reine

Le laboratoire de Bures-sur-Yvette (France) a observé que le développement des ovaires des abeilles, comme l'a observé Mlle Dr Maurizio, du Liebfeld, est fonction de la consommation du pollen et surtout de deux de ses plus importantes vitamines. Des essais vont être entrepris pour déterminer l'action de ces vitamines sur la stimulation de la ponte de la reine.

La Belgique Apicole.

Un curieux procès en responsabilité devant la Cour d'Appel d'Aix

La 2^e Chambre de la Cour d'Appel d'Aix vient d'examiner un curieux procès en responsabilité, à la suite d'un jugement rendu par le Tribunal de commerce de Nice.

Le 22 mai 1948, à Agadir, M. Charbonnier, apiculteur à Beaulieu-sur-Mer, avait confié à un transporteur le soin d'amener à Nice, par la voie aérienne, 285 ruches.

En compagnie de sa femme, M. Charbonnier prit place dans l'avion à bord duquel avait été chargée la bourdonnante cargaison.

Les abeilles supportèrent mal le voyage et, à l'arrivée à Nice, on constata que la plupart d'entre elles avaient péri étouffées.

A la suite de cette mortalité, l'apiculteur intenta une action en dommages-intérêts et réclama au transporteur une somme de 12 millions.

Devant la Cour, le transporteur a fait plaider qu'en aucun cas la mort des insectes ne pouvait lui être imputée et qu'il n'y avait pas faute de sa part. Par contre, l'apiculteur, en la personne de son défenseur, a soutenu que le transporteur devait lui livrer en bon état la cargaison à lui confiée.

La Cour a mis l'affaire en délibéré.

Abeilles et télévision

F.C. Pellet dans l'*American Bee Journal* raconte comment il est parvenu à présenter au public américain des abeilles en plein travail. Les auditeurs pouvaient non seulement entendre le bruissement de la ruche, mais voir la reine se déplaçant au milieu de sa cour, le tout accompagné de commentaires vantant les vertus du miel et mettant en relief le rôle que jouent les abeilles dans la pollinisation des fleurs.

Désormais, les abeilles russes devront se conduire comme de vraies abeilles soviétiques

Le apiculteurs soviétiques ont reçu de Moscou un ordre catégorique. Désormais les abeilles ne devront plus voler à leur fantaisie et butiner à leur goût. Elles devront suivre la « ligne générale » du parti. Et ce n'est pas là une histoire sortie de la cervelle d'un Courteline russe. Elle figure en toutes lettres dans le rapport annuel que publie la Société soviétique pour les relations culturelles avec les pays étrangers laquelle fonctionne sous le contrôle direct du Kremlin.

Les abeilles produisent de la viande !...

Eh oui ! cher ami lecteur, c'est bien le cas, ne vous en déplaie ! Le Dr Edgecombe, chef du Département d'horticulture du Collège d'agriculture de l'Etat de l'Utah, au Congrès de Biloxi, a rappelé le vieux dicton : « Toute la viande est en herbe. » Et parlant des abeilles et de leur rôle comme pollinisatrices, il a déclaré qu'abeille veut dire « beefsteak » !

Paul ZIMMERMANN.